

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1775

présenté par

Mme Rabault, Mme Pires Beaune, M. Juanico, M. Dussopt, M. Carvounas, Mme Battistel,
M. Jean-Louis Bricout, M. Le Foll, M. Saulignac, M. Hutin, Mme Karamanli et M. Potier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 48, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.